SANS INTERVENTION RAPIDE, LA COLLÉGIALE DE VERNON EST UN PATRIMOINE EN PÉRIL

Depuis près d'un millénaire, la collégiale Notre-Dame de Vernon, propriété communale, accompagne les grands moments de la vie des Vernonnais. Victime du temps qui passe et d'un manque d'entretien dans les années écoulées, le plus ancien monument de Vernon se dégrade de façon alarmante.

Fiers du patrimoine de notre ville, qui a réussi à traverser les siècles, nous souhaitons tout mettre en oeuvre pour restaurer et valoriser cet héritage de notre histoire locale.

Nous y parviendrons ensemble, grâce à votre générosité et à notre volonté de rendre à Vernon l'éclat originel de son patrimoine historique.

C'est pourquoi, dans un contexte budgétaire contraint, nous avons créé en 2016 la Fondation Vernon Patrimoine, qui vise à financer les grands projets au service de la valorisation de notre patrimoine historique et naturel.

Votre généreuse participation nous a déjà permis d'entamer les premières phases avec sérénité.

Il nous faut aujourd'hui continuer et amplifier ce mouvement pour mener à bien ce projet jusqu'à son terme.

Sébastien Lecornu
Ministre des Outre-mer
et président de la Fondation
Vernon Patrimoine

François Ouzilleau
Maire de Vernon
Président délégué de SNA
Conseiller régional de Normandie

FONDATION VERNON PATRIMOINE
NOS 5 ENGAGEMENTS

- Vous aurez accès à un certain nombre de privilèges comme des visites ou des informations en avant-première...
- Vos dons seront gérés avec rigueur, sous le contrôle de la Fondation du Patrimoine (citée par la Cour des comptes pour sa gestion exemplaire).
- Dans chaque domaine, les meilleurs spécialistes seront retenus pour mener les projets de restauration.
- Vous recevrez un reçu fiscal édité et certifié par la Fondation du Patrimoine.
- Dans le cadre du mécénat, des contreparties sont accordées pour les dons : liste sur vernon27.fr

Contact

Fondation Vernon Patrimoine
Hôtel de ville - Place Barette
27200 Vernon
collegiale@vernon27.fr

08000 27200 Service & appel gratuits

CONSULTEZ LE SITE

VERNON27.FR / Patrimoine

FONDATION Vernon PATRIMOINE

PEFC 10-32-3010 / Certifié PEFC / Ce produit est issu de bois gérés durablement et de sources contrôlées. / pefc-france.org
IMPRIM'VERT
Impression : Iarsque Tilod (0232773240)

SOUTENEZ UN TRÉSOR NATIONAL EN VERSANT À VOTRE GUISE UN DON EN NUMÉRAIRE, EN NATURE OU EN COMPÉTENCE.

FONDATION DU PATRIMOINE

Ville de Vernon EN NORMANDIE

Ensemble, sauvons la collégiale
FAITES UN DON

FONDATION Vernon PATRIMOINE

L'ARCHITECTURE DE LA COLLÉGIALE, MAINTES FOIS VALORISÉE ET RESTAURÉE, AU COURS DE L'HISTOIRE VERNONNAISE.

1099 Consécration du chœur de Notre-Dame, par l'évêque d'Évreux.

1160 Installation d'un collège de chanoines par Guillaume 1er Seigneur de Vernon et édification d'un chœur à déambulatoire (un des plus anciens de Normandie).

1359 Construction de la chapelle de la Vierge, des arcades d'entrée, de la première travée de la nef, des bas-côtés et des ornements de la façade occidentale.

1658 Réfection de la voûte du chœur et surélévation du sol de 50 cm pour pallier aux crues de la Seine.

1664 Sur l'arc triomphal très beau calvaire sculpté par Jean Drouilly, artiste natif de Vernon.

1846 Restauration par le sculpteur Vangeon, de la chapelle Sainte-Marguerite.

1883 Réalisation du premier tableau peint par Claude Monet (peintre impressionniste) et dont le sujet s'attache à la collégiale.

1940 Destruction pendant la campagne de juin d'une grande partie des vitraux.

1955 Pose des premiers vitraux contemporains sur les baies hautes du chœur fabriqués par l'Atelier Jacques Bony.

1974 Réalisation du vitrail de la rosace derrière l'orgue par l'Atelier Jacques Bony.

1994 Installation de 18 nouvelles baies (vitraux) réalisées par l'atelier Lorin, Hermet et Juteau (Chartres), grâce à une souscription auprès des habitants et aux subventions de la Région, du Département et de la ville.

10 SIÈCLES QU'ELLE NOUS CONTEMPLE ...ET POUR LES 10 PROCHAINS ?

La collégiale abrite également un orgue remarquable de 1610 qui offre des jeux anciens qu'il est rare de trouver aussi bien conservés.
Actuellement, une opération de sauvetage est plus qu'urgente : figure du paysage vernonnais, le bâtiment souffre de fragilisations, de fissures et d'infiltrations importantes.

Classée "Monument historique" en 1862, la collégiale fut très souvent représentée par les grands maîtres de la peinture comme Claude Monet ou Theodore Butler.

Chefs d'entreprise ou particuliers, vous pouvez contribuer à une œuvre d'intérêt général en devenant mécènes.
Ce mécénat se traduira par le versement d'un don en numéraire, en nature ou en compétence à la Fondation Vernon Patrimoine, éligible au mécénat déductible.
Votre don ouvre droit à des avantages fiscaux :
- pour les particuliers, 66 % au titre de l'impôt sur le revenu ou 75 % dans le cadre de l'impôt sur la fortune immobilière (IFI)
- pour les entreprises, défiscalisation à hauteur de 60 %.

PLAN DE SAUVETAGE

Coût des travaux **13,6 MILLIONS D'EUROS**

5 phases jusqu'en : **2030**

2019
Mise en sécurité, mise en place des mesures d'urgence et nettoyage.

2020
Restauration : tour de croisée, transept, chevet et sacristie.

2023
Restauration : façade et portail ouest.

2027
Restauration : vaisseau principal de la nef et bas-côtés.

2030
Restauration des intérieurs.